

SEANCE DU 28 AVRIL 2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation : 22/04/2010

Date d'affichage

L'an deux mil dix et le vingt huit avril à 19 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BONIN, Maire.

Présents: MM BONIN Jean Pierre, BIDAUD Marcel, Mme SAMBARDIER Marguerite, BESSON Patrick, CHATAIGNER Jean Pierre, Melle CHABANON Sandra, BUSSEUIL Armand, LAROCHE Bruno, DEVISE Bernard, Mme MOREL Isabelle

Absent: Thierry LAROCHE

Secrétaire de séance: Mme SAMBARDIER Marguerite

Il est donné lecture du compte rendu de la précédente séance, une modification est à apporter concernant la date du vote du compte administratif (tapé 2008 au lieu de 2009)
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le raccordement électrique pour la demande de permis de construire de M. Chauchoy sera un raccordement propre (à la charge du propriétaire)

Le compte rendu de la précédente séance est adopté.

ACHAT D'UN TRACTEUR

Après examen des différentes propositions de tracteur, le conseil municipal décide de retenir l'offre des Etablissements Grisard de Varennes Sous Dun pour un tracteur de marque New Holland TL 100, d'occasion, d'une puissance de 95cv et 3000 heures de travail.

Monsieur le Maire propose que l'emprunt prévu de 20 000€ soit contracté plus tard puisqu'il y a la trésorerie nécessaire pour l'achat du tracteur.

A noter que l'employé communal et un conseiller municipal ont testé le tracteur qui leur a paru en parfait état.

QUESTIONS DIVERSES

- La commission « urbanisme » se réunira le 4 juin à 20h30
- La commission des écoles informe le conseil municipal de l'inscription en cours de plusieurs enfants pour la rentrée prochaine. Les enfants seront acceptés dès l'âge de 3 ans : des toilettes appropriées seront installées. La maîtresse du bas demande un bac à sable vers l'agorespace afin d'amortir les réceptions de saut lors des séances de gym.
- La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 heures aux monuments aux Morts, suivie du verre de l'amitié à la salle communale.